

COMPTRE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 29 MARS 2008

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes, MMs, **PIQUET** André, **COEFFEC** Yves, **COLINEAUX** Noël, **BRIEND** Bernard , **BOCANDE** Béatrice, **GUEGAN** Michel, **MERVEILLEUX** Alain, **LE GAL** Joseph, **GOIBIER** Joseph, **GABILLET** Jean Claude, **MONNERAYE** Céline, **MILOUX** Bernard, **ROGER** Gildas, **GUERRET** Evelyne, **CASTILLON** Gérard, **LALY** Jean Yves, **HARZO** Joël, **LERAT** Odile, **JEGAT** Alain, **GUIHENEUC** Joël, **MICHEL** Isabelle, **DE TORQUAT** Jean, **MARCHAL** Alain, **BRULE** Rémy, **DAVAUD** Alain, **PIERS** Alain, **MOUSSARD** Daniel, **BEY** Jean Marie, **BRULE** Daniel, **BEDARD** Dominique, **EMERAUD** Robert, **MITAILLE** Bernard, **GERGAUD** Michel, **BRIAND** Henri, **ROUSSELOT** Armel, **RIALLIN** Jean Claude, **HERCOUET** Jean.

SUPPLEANTS VOTANTS : **LECUYER** Rémi

ABSENTS/ EXCUSES : , **DANIEL** Pierre

SECRETARE DE SÉANCE : **ROGER** Gildas

Nombre de membres titulaires en exercice : 38 - Nombre de titulaires présents : 37 – Nombre de suppléants votants : 1 – Nombre de pouvoirs : 0

Accueil par Madame Isabelle MICHEL, maire de Saint Laurent sur Oust, commune d'accueil de ce Conseil Communautaire.

INSTALLATION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Michel GUÉGAN, Président qui, procède à l'appel des Conseillers Municipaux délégués à la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux. Il déclare ainsi, installés dans leurs fonctions, les personnes suivantes :

BOHAL	PIQUET	André	Titulaire
	COEFFEC	Yves	Titulaire
	NOBLET	Bernard	Suppléant
CARO	COLINEAUX	Noël	Titulaire
	BRIEND	Bernard	Titulaire
	BOCANDE BOUCHEROT	Béatrice Christel	Titulaire Suppléant
LA CHAPELLE CARO	GUEGAN	Michel	Titulaire
	DANIEL	Pierre	Titulaire
	MERVEILLEUX LECUYER	Alain Rémi	Titulaire Suppléant
LE ROC SAINT ANDRE	LEGAL	Joseph	Titulaire
	GOIBIER	Joseph	Titulaire
	GEFFROY	Nathalie	Suppléant
LIZIO	GABILLET	Jean Claude	Titulaire
	MONNERAYE	Céline	Titulaire
	CHEDALEUX	Pierre Gilles	Suppléant
MALESTROIT	MILOUX	Bernard	Titulaire
	ROGER	Gildas	Titulaire
	GUERRET	Evelyne	Titulaire
	CASTILLON	Gérard	Titulaire
	LE BRETON	Daniel	Suppléant
MISSIRIAC	LALY	Jean Yves	Titulaire
	HARZO	Joël	Titulaire
	LAME	Christian	Suppléant
RUFFIAC	LERAT	Odile	Titulaire
	JEGAT	Alain	Titulaire
	GUIHENEUC	Joël	Titulaire
	GUE	Thierry	Suppléant
SAINT LAURENT/OUST	MICHEL	Isabelle	Titulaire
	DE TORQUAT	Jean	Titulaire
	POYAC	Bernard	Suppléant
SERENT	MARCHAL	Alain	Titulaire
	BRULE	Rémy	Titulaire
	DAVAUD	Alain	Titulaire
	PIERS	Alain	Titulaire
	BOUSSICAUD	Chantal	Suppléant
SAINT ABRAHAM	MOUSSARD	Daniel	Titulaire
	BEY	Jean Marie	Titulaire
	PARAGEAU	Jean Pierre	Suppléant
SAINT CONGARD	BRULE	Daniel	Titulaire
	BEDARD	Dominique	Titulaire
	OLLIVE	Claude	Suppléant
SAINT GUYOMARD	EMERAUD	Robert	Titulaire
	MITAILLE	Bernard	Titulaire
	GERGAUD	Michel	Titulaire
	VERMELEN	Marie	Suppléant
SAINT MARCEL	BRIAND	Henri	Titulaire
	ROUSSELOT	Armel	Titulaire
	THÉBAUD	Didier	Suppléant
SAINT NICOLAS DU TERTRE	RIALLIN	Jean Claude	Titulaire
	HERCOUET	Jean	Titulaire
	HOUÉIX	Josiane	Suppléant

ELECTION DU PRESIDENT

Monsieur Joseph LEGAL, doyen d'âge, préside la séance durant l'élection du Président. Monsieur Joseph LEGAL invite les candidats à se faire connaître.

Monsieur Michel GUEGAN déclare faire acte de candidature.

Après un vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 38
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 38
Majorité absolue : 20

Ont Obtenu :
Michel GUEGAN : 27 Voix
André PIQUET : 3 Voix
Bulletins Blancs : 8 Voix

Monsieur Michel GUEGAN, ayant obtenu la majorité absolue, est déclaré Président de la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux et immédiatement installé dans ses fonctions.

ELECTION DU 1^{ER} VICE PRESIDENT

Monsieur Michel GUEGAN, Président, propose aux membres du Conseil Communautaire d'élire le 1^{er} Vice Président et invite les candidats à se faire connaître.

Monsieur Bernard MILOUX déclare faire acte de candidature.

Après un vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 38
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 38
Majorité absolue : 20

Ont Obtenu :
Bernard MILOUX : 33 Voix
Bulletins Blancs : 5 Voix

Monsieur Bernard MILOUX ayant obtenu la majorité absolue, est déclaré 1^{er} Vice-président de la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux et immédiatement installé dans ses fonctions.

ELECTION DU 2EME VICE PRESIDENT

Monsieur Michel GUEGAN, Président, propose aux membres du Conseil Communautaire d'élire le 2^{ème} Vice Président et invite les candidats à se faire connaître.

Monsieur André PIQUET déclare faire acte de candidature.

Après un vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 38
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 38
Majorité absolue : 20

Ont Obtenu :
André PIQUET : 31 Voix
Bulletins Blancs : 7 Voix

Monsieur André PIQUET ayant obtenu la majorité absolue, est déclaré 2^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux et immédiatement installé dans ses fonctions.

ELECTION DU 3EME VICE PRESIDENT

Monsieur Michel GUEGAN, Président, propose aux membres du Conseil Communautaire d'élire le 3ème Vice Président et invite les candidats à se faire connaître.

Monsieur Alain MARCHAL déclare faire acte de candidature.

Après un vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 38
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 38
Majorité absolue : 20

Ont Obtenu :
Alain MARCHAL : 31 Voix
Bulletins Blancs : 7 Voix

Monsieur Alain MARCHAL ayant obtenu la majorité absolue, est déclaré 3ème Vice-président de la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux et immédiatement installé dans ses fonctions.

► Monsieur Armel ROUSSELOT, délégué titulaire, quitte la séance à 10h45.

ELECTION DU 4EME VICE PRESIDENT

Monsieur Michel GUEGAN, Président, propose aux membres du Conseil Communautaire d'élire le 4ème Vice Président et invite les candidats à se faire connaître.

Monsieur Jean Claude RIALLIN déclare faire acte de candidature.

Après un vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 37
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 37
Majorité absolue : 20

Ont Obtenu :
Jean Claude RIALLIN : 31 Voix
Bulletins Blancs : 6 Voix

Monsieur Jean Claude RIALLIN ayant obtenu la majorité absolue, est déclaré 4ème Vice-président de la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux et immédiatement installé dans ses fonctions.

ELECTION DU 5EME VICE PRESIDENT

Monsieur Michel GUEGAN, Président, propose aux membres du Conseil Communautaire d'élire le 5ème Vice Président et invite les candidats à se faire connaître.

Monsieur Henri BRIAND déclare faire acte de candidature.

Après un vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 37
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 37
Majorité absolue : 20

Ont Obtenu :
Henri BRIAND : 34 Voix
Bulletins Blancs : 3 voix

Monsieur Henri BRIAND ayant obtenu la majorité absolue, est déclaré 5ème Vice-président de la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux et immédiatement installé dans ses fonctions.

ELECTION DU 6EME VICE PRESIDENT

Monsieur Michel GUEGAN, Président, propose aux membres du Conseil Communautaire d'élire le 6ème Vice Président et invite les candidats à se faire connaître.

Monsieur LE GAL Joseph déclare faire acte de candidature.

Après un vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 37
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 37
Majorité absolue : 20

Ont Obtenu :
Joseph LE GAL : 31 Voix
Bulletins Blancs : 6 voix

Monsieur Joseph LE GAL ayant obtenu la majorité absolue, est déclaré 6ème Vice-président de la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux et immédiatement installé dans ses fonctions.

ELECTION DU 7EME VICE PRESIDENT

Monsieur Michel GUEGAN, Président, propose aux membres du Conseil Communautaire d'élire le 7ème Vice Président et invite les candidats à se faire connaître.

Madame Isabelle MICHEL déclare faire acte de candidature.

Après un vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 37
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 37
Majorité absolue : 20

Ont Obtenu :
Isabelle MICHEL: 29 Voix
Bulletins Blancs : 8 voix

Madame Isabelle MICHEL ayant obtenu la majorité absolue, est déclarée 7ème Vice-président de la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux et immédiatement installée dans ses fonctions.

ELECTION DU 8EME VICE PRESIDENT

Monsieur Michel GUEGAN, Président, propose aux membres du Conseil Communautaire d'élire le 8ème Vice Président et invite les candidats à se faire connaître.

Monsieur Daniel BRULE déclare faire acte de candidature.

Après un vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 37
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 37
Majorité absolue : 20

Ont Obtenu :
Daniel BRULE : 29 Voix
Bulletins Blancs : 8 voix

Monsieur Daniel BRULE ayant obtenu la majorité absolue, est déclaré 8ème Vice-président de la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux et immédiatement installé dans ses fonctions.

ELECTION DU 9EME VICE PRESIDENT

Monsieur Michel GUEGAN, Président, propose aux membres du Conseil Communautaire d'élire le 9ème Vice Président et invite les candidats à se faire connaître.

Madame Odile LERAT déclare faire acte de candidature.

Après un vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 37
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 37
Majorité absolue : 20

Ont Obtenu :

Odile LERAT: 30 Voix
Bulletins Blancs : 7 voix

Madame Odile LERAT ayant obtenu la majorité absolue, est déclarée 9ème Vice-président de la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux et immédiatement installée dans ses fonctions.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Après avoir décidé à l'unanimité qu'il serait procédé au vote des membres du Bureau à mains levées, Monsieur le Président invite les candidats à se faire connaître.

Messieurs COLINEAUX, EMERAUD, GABILLET, LALY et MOUSSARD déclarent faire acte de candidature.

Après le vote à mains levées, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 37
Majorité absolue : 20

Ont Obtenu :

Noël COLINEAUX : 37 voix
Robert EMERAUD : 37 voix
Jean Claude GABILLET : 37 voix
Jean Yves LALY : 37 voix
Daniel MOUSSARD : 37 voix

Messieurs COLINEAUX, EMERAUD, GABILLET, LALY et MOUSSARD ayant obtenu la majorité absolue, sont déclarés membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux et immédiatement installés dans leurs fonctions.

ELECTION DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

Monsieur le Président expose à l'Assemblée qu'il convient d'élire la Commission d'Appel d'Offres, composée de trois membres titulaires, dont le Président ou son représentant et trois membres suppléants.

Messieurs Robert EMERAUD, Jean Claude RIALLIN, Alain MARCHAL déclarent faire acte de candidature pour les postes de membres titulaires ;

Messieurs Henri BRIAND, Bernard MILOUX, Jean Yves LALY déclarent faire acte de candidature pour les postes de membres suppléants ;

Après le vote à mains levées, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 37
Majorité absolue : 20

Sont déclarés membres titulaires, à l'unanimité,

GUEGAN Michel, Président, membre de droit

EMERAUD Robert
RIALLIN Jean Claude
MARCHAL Alain

Sont déclarés membres suppléants, à l'unanimité,

BRIAND Henri
MILOUX Bernard
LALY Jean-Yves

COMMISSION D'EVALUATION DES CHARGES

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de Communauté de désigner les membres de la Commission d'Evaluation des Charges.

L'ensemble des membres du Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, de désigner les 15 maires des communes membres, titulaires de ladite commission à savoir :

Madame Isabelle MICHEL
Madame Odile LERAT
Monsieur Alain MARCHAL
Monsieur André PIQUET
Monsieur Bernard MILOUX
Monsieur Daniel BRULE
Monsieur Daniel MOUSSARD
Monsieur Henri BRIAND
Monsieur Jean Claude GABILLET
Monsieur Jean Claude RIALLIN
Monsieur Jean Yves LALY
Monsieur Joseph LE GAL
Monsieur Michel GUEGAN
Monsieur Noël COLINEAUX
Monsieur Robert EMERAUD

DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE PAYS DE PLOERMEL

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de désigner les élus qui siégeront au Syndicat Mixte Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne. Les statuts de ce Syndicat prévoient pour la CCVOL, 15 membres titulaires et 15 membres suppléants.

Après en avoir délibéré, les élus désignent à l'unanimité, les élus suivants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
André PIQUET	Yves COEFFEC
COLINEAUX Noël	BRIEND Bernard
GUEGAN Michel	DANIEL Pierre
LEGAL Joseph	GOIBIER Joseph
GABILLET Jean Claude	MONNERAYE Céline
MILOUX Bernard	CASTILLON Gérard
LALY Jean Yves	LAME Christian
LERAT Odile	JEGAT Alain
MICHEL Isabelle	DE TORQUAT Jean
MARCHAL Alain	BRULE Rémy
MOUSSARD Daniel	BEY Jean Marie
BRULE Daniel	BEDARD Dominique
EMERAUD Robert	MITAILLE Bernard
BRIAND Henri	ROUSSELOT Armel
RIALLIN Jean Claude	HERCOUET Jean

FIN DE LA REUNION : 12H00

